Géographie

Pittoresque et Monumentale

DES

COLONIES FRANÇAISES

EN VENTE

FRANCE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine. 4 fr. 50

2e Fascicule. — **Ile-de-France**. Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne . . . . . . 6 fr. 50

3e Fascicule. — **Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord . . . . . . 6 fr. 50

4e Fascicule. — **Normandie**. Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne . . . . . 8 fr. »

5e Fascicule. — **Bretagne**. Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . 10 fr. »

6e Fascicule. — **Maine, Anjou**. Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire . . . . 4 fr. 50

7e Fascicule. — **Touraine, Orléanais**. Indre-et-Loire. Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret. . . . . 7 fr. »

8e Fascicule. — **Berry, Bourbonnais**. Indre, Cher, Allier . . . . 4 fr. »

9e Fascicule. — **Champagne**. Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube . . . . 6 fr. »

10e Fascicule. — **Lorraine, Territoire de Belfort**. Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Belfort. . . . . 4 fr. 50

11e Fascicule. — **Franche-Comté**. Haute-Saône, Doubs, Jura. . . . . 4 fr. »

12e Fascicule. — **Bourgogne**. Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain . . . . 6 fr. 50

13e Fascicule. — **Nivernais, Lyonnais**, Nièvre, Rhône, Loire. . . . . 5 fr. »

14e Fascicule. — **Poitou**. Vienne, Deux-Sèvres, Vendée. . . . . 5 fr. »

15e Fascicule. — **Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin**, Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Corrèze . . . . 6 fr. »

16e Fascicule. — **Guyenne** et **Gascogne** (1re partie). Gironde, Dordogne Lot, Lot-et-Garonne . . . . 7 fr. »

17e Fascicule. — **Guyenne** et **Gascogne** (2e partie) et **Béarn**. Tarn-et-Garonne, Aveyron, Landes, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées . . . . 7 fr. 50

18e Fascicule. — **Roussillon, Comté de Foix**. Pyrénées-Orientales, Ariège . . . . . . 2 fr. »

19e Fascicule. — **Languedoc**. Haute-Garonne, Aude, Tarn, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche. . . . . 7 fr. 50

20e Fascicule. — **Auvergne, Marche**. Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Creuse . . . 4 fr. »

21e Fascicule. — **Savoie, Dauphiné**. Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Hautes-Alpes. 4 fr. 50

22e Fascicule. — **Littoral Méditerranéen**. Vaucluse, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes . . . . 6 fr. 50

23e Fascicule. — **Ile de Corse** . . . . 1 fr. 50

COLONIES FRANÇAISES

24e Fascicule. — **Algérie**. Alger, Oran, Constantine . . . . 5 fr. »

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DES

COLONIES FRANÇAISES

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

TUNISIE

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

Tunisie

Nom — Situation — Population



A **Tunisie**, ou plus exactement la **Régence de Tunis**, comprend actuellement ce que les Romains appelaient l'ancienne province d'Afrique, une petite partie de la Numidie et une partie de l'Afrique nouvelle. Elle est limitée à l'O. par une frontière politique qui la sépare de l'Algérie et que l'on peut considérer comme une ligne brisée irrégulière partant du cap Roux, sur la Méditerranée, et aboutissant au S., en passant entre Négrine et Nefta, à la pointe N. du Chott-Gharsa, pour rejoindre, au S.-S.-O. de Ghadamès, la frontière tripolitaine et se terminer à la Sebkha-Brega. Elle est bornée à l'E. et au N. par la mer Méditerranée. Ses coordonnées géographiques sont entre 30° et 37° 15' latitude N. et 5° 30' et 9° de longitude E. Elle peut être considérée comme formant le massif oriental de la grande région de l'Atlas, qu'on nomme la Berbérie et dont l'unité géographique et ethnographique est parfaitement caractérisée. Au point de vue géographique, cette même région forme un massif montagneux dont les pentes extrêmes aboutissent au N. et à l'E. à la Méditerranée, à l'O. à l'océan Atlantique, et au S. à une suite de dépressions et de plaines semées de reliefs plus ou moins accentués, formant les régions désertiques rangées sous l'appellation générale de Sahara ou Grand Désert. Au point de vue ethnographique, elle se caractérise par une population en majorité berbère : Libyens, Numides, Gétules, Maures, Garamantes des historiens et des géographes anciens, auxquels sont venus se mélanger, en proportions plus ou moins définies, les Phéniciens, les Romains, les Vandales. Au moyen âge les Arabes s'y sont même transportés en grand nombre, depuis la conquête musulmane, mais surtout aux grandes invasions des Beni-Hilal et des Beni-Soleïm ; de nombreuses tribus y ont encore gardé le sang arabe dans toute sa pureté ; enfin, à l'époque actuelle, les Espagnols, les Français et les Italiens sont venus s'y joindre. Il ne faut pas oublier non plus l'élément nègre qui s'est infiltré un peu partout, surtout depuis la conquête arabe, et qui a plus particulièrement contribué à modifier le caractère de la population de certaines villes du Maroc.

Histoire

Les premiers habitants de la Tunisie étaient en partie sédentaires, en partie nomades. Les uns occupaient des abris sous roche ou des cavernes, ou étaient troglodytes comme le sont encore les tribus du S. ; les autres vivaient sous des tentes, des huttes, ou des gourbis de branchages. Ces peuples ont laissé de nombreux monuments, des nécropoles où se comptent des centaines de dolmens, notamment du côté de l'Enfida, où le Dr Hamy a déterminé six de ces grandes nécropoles dont l'Henchir el Hadjar est la plus grande (c'est peut-être le plus important cimetière mégalithique du monde ; M. Hamy, qui l'a étudié, y compte plus de 400 monuments encore reconnaissables. Les habitants actuels de ces régions à dolmens ont conservé jusqu'à nos jours l'habitude de consacrer aux saints locaux des monuments analogues ; on en a trouvé un grand nombre dans le S.-O. de la Tunisie, sépultures en pierres brutes entourées d'une enceinte en pierres sèches. Plusieurs spécialistes en ont décrit de semblables. Un certain nombre de villages ruinés, de construction primitive, se trouvent près de ces nécropoles et le Dr Hamy en a rapproché, avec juste raison, les types qu'il a étudiés des constructions analogues

encore en usage chez les Zenatia et les Matmata. Les populations paléolithiques de Tunisie ont laissé des descendants dans deux groupes assez compacts, l'un en Khroumirie, l'autre dans les oasis du Djérid. Les populations, qui ont été les auteurs des monuments mégalithiques de la région de Teboursouk et de Mactar (dolmens fréquents à Magraoua, Hammam-Zoukra, Ellez, Mactar, etc.) et de la région de l'Enfida, ont laissé des descendants dans tout le massif arrosé par la Medjerda, l'oued Mellegue et la Siliana, dans une partie de la région du cap Bon et même dans l'oasis de Gabès.

On paraît d'accord pour attribuer à ces peuples une immigration générale en Espagne, aussi bien qu'en Afrique à la même époque. Mais il est probable que ceux d'entre eux qui nous ont laissé des mausolées sur plan circulaire, qui construisaient en forme carénée les habitations que Salluste appelle *Mapalia* et dont les constructions de Metameur (*rhorfas* ou greniers à coupe demi-elliptique) semblent être une survivance directe, venaient de l'E. et probablement de l'Asie-Mineure; ce seraient des populations d'origine égéenne ou carienne. Une partie de



BIZERTE. — Ville arabe.

ces populations, qui vivaient de la vie nomade et qui paraissent devoir être assimilés aux Éthiopiens d'Hérodote et aux Gétules de Salluste, se retrouverait chez les peuples qui ont habité la région de la Tunisie située au S. de la ligne Sousse-Tébessa; les constructeurs de mégalithes seraient les Lybiens proprement dits (les Mashouasha des nomenclatures égyptiennes), et ces deux races auraient formé et formeraient encore le véritable fonds de la population de la Tunisie.

C'est sur cette population tenace, patiente, industrieuse, que les invasions ont passé. Les Carthaginois l'ont peu influencée, car ils étaient peu nombreux, et n'habitaient que les villes du littoral. Les Romains ont peut-être, dans les grandes villes, dans les pays de la côte, amené un apport plus considérable à la population; mais, c'est plutôt à une immigration, analogue à celle des Siciliens et des Italiens de nos jours, qu'il faut comparer l'influence de la race italique, au moment de l'occupation romaine, sur la population générale de l'Afrique romaine. Les Vandales n'ont pu que se fondre peu à peu dans la population des villes. Seule l'invasion, ou plutôt les invasions arabes ont modifié puissamment les caractères d'une partie de la population de la Tunisie.

Imp. Gillot (Richer et Cie succ.)

TUNIS. — Vue générale.

Les premières invasions ne furent pour ainsi dire que des *raids* successifs. La véritable invasion arabe eut lieu au XIe s., comme nous le verrons plus loin, et c'est ce torrent dévastateur qui détruisit pour de longues années ce qui subsistait encore de l'ancienne richesse de l'Afrique romaine. Mais ces envahisseurs, dont le nombre est évalué par les historiens à plus d'un million et demi, ne firent pas un séjour prolongé dans le pays qu'ils venaient de saccager et d'appauvrir pour longtemps. Peu à peu, ils s'écoulèrent vers le Maghreb, en laissant quelques traînards qui formèrent le noyau des tribus arabes proprement dites. Ces invasions laissèrent relativement peu d'Arabes purs en Tunisie, tandis que tout le S. de l'Algérie et du Maroc s'en trouvait peuplé. On n'estime qu'à 60 000 environ le nombre de ceux de race pure qui, en Tunisie, descendent des envahisseurs du XIe s.

TUNIS. — Femme de haute condition.

Les autochtones se réfugièrent ou dans les villes, ou dans les massifs montagneux, ou dans les oasis, refluës violemment à droite et à gauche du courant qui se portait de l'E. à l'O., en dévastant tout sur son passage. Ils ont formé ces agglomérations du N. et du S. de la Tunisie qui, aujourd'hui encore, se distinguent si nettement sur les cartes, où les populations sédentaires sont différenciées des nomades par une teinte caractéristique. Au N. cependant, la population, bien que mélangée d'éléments arabes provenant des diverses invasions musulmanes, qui dans les villes avaient laissé des fonctionnaires, des marchands, des artisans, s'accrut encore, jusqu'en 1610, par un appoint notable d'Arabes d'Espagne. Ces derniers, chassés par les chrétiens, passèrent successivement au Maroc, en Algérie et en Tunisie. C'est surtout après la conquête de Grenade que cet exode se porta plus particulièrement sur la province qui nous occupe; une partie des villes et villages de la vallée de la Medjerda et de la presqu'île du cap Bon ont été fondés par ces Andalous.

L'histoire proprement dite de la Tunisie ne commence qu'à partir du moment où des colons phéniciens y fondent Utique et Carthage. Des villes, qui n'étaient à l'origine que des comptoirs (*emporia*), s'établirent naturellement sur les côtes E. et N. du pays et s'accrurent peu à peu, d'abord par la venue de nouveaux colons, ensuite par la population indigène que le commerce amenait à s'y fixer : *Hadrumetum* (Sousse), *Utica* (Bou-Chateur), *Hippo-Zaritos* (Bizerte), *Carthago* (Carthage), *Thunès* (Tunis). Au VIe s., Carthage se défend contre les Siciliens et réunit dans un effort commun toutes les colonies phéniciennes de l'Afrique occidentale. Au Ve s., elle établit sa suprématie sur toutes les villes du littoral, organise son armée et ses finances; elle fonde des colonies aux Baléares, en Corse, en Sardaigne, en Algérie; de 340 à 275, elle lutte contre les Grecs



TUNIS. — Porte de France.



TUNIS. — Rue Halfaouine.

de Sicile ; mais la scène s'agrandit et, en 264, c'est entre Rome et Carthage que se dispute l'empire de la mer. En 241, la Sicile est enlevée aux Carthaginois ; en 237, Sempronius leur arrache la Corse et la Sardaigne. C'est alors que Carthage entreprend la conquête de l'Espagne dont les mines d'or et d'argent l'attirent et où elle espère réparer les pertes qu'elle vient d'éprouver Amilcar et Asdrubal achèvent cette conquête et fondent Carthagène. Annibal s'empare de Sagonte.

La seconde guerre punique s'ouvre, avec la célèbre campagne d'Annibal en Italie, par le triomphe de Carthage. Mais la Sicile lui échappe une seconde fois. En Espagne, les deux Scipion succombent. P. Scipion, toutefois, prend Carthagène et repousse les armées puniques jusqu'à Cadix ; puis il passe en Afrique, assiège Utique, bat les généraux carthaginois à Bulla Regia



SIDI BOU SAÏD. — Vue générale.

(Souk-el-Arba) et réduit Asdrubal à fuir à Carthage. Annibal, rappelé, débarque dans la petite Cyrte d'où, par Sousse, il gagne Zama, où il se fait écraser par Scipion.

La troisième guerre punique ne dure que trois ans et Carthage succombe après un siège terrible. Elle fut systématiquement détruite et l'Afrique punique réduite en province romaine.

La lutte entre César et Pompée se dénoue en Afrique par la défaite des partisans de ce dernier. Dès lors commence la colonisation romaine.

En 44 (avant J.-C.), César y accorde des concessions de terre à des indigènes et à des citoyens romains et réussit là où Caïus Gracchus avait échoué. Sous Auguste, le nombre des habitants de la Carthage réédifiée s'accroît encore et la ville nouvelle s'appelle *Colonia Julia Carthago*. Elle reprend rapidement son importance dans le pays. Elle est la capitale de l'Afrique proconsulaire ; les empereurs l'embellissent à l'envi et elle redevient, pour la richesse et la splendeur, de nouveau la rivale de Rome. Peu à peu, les villes de l'intérieur se développent, d'autres se fondent ; un réseau de voies de tout genre et de toute importance les relient entre elles et à la capitale, ainsi qu'aux villes du littoral ; la culture est remise en honneur et de nombreux travaux hydrauliques plus remarquables encore par leur nombre, par leur variété et par l'ingéniosité et la raison pratique avec lesquelles ils sont adaptés aux besoins et à la nature du pays, en développent d'une façon inouïe les ressources et la prospérité agricoles. Son apogée peut être fixée sous les Antonins et surtout sous Alexandre Sévère, qui pacifia définitivement l'Afrique, jusque-là boule-

versée par des révoltes ou des guerres qui, au nombre de quatorze, la désolèrent à différentes époques sans arrêter toutefois l'essor de son développement.

A partir de 238, de nouvelles révoltes éclatent constamment; c'est toujours l'élément berbère qui y prédomine jusqu'en 439, époque à laquelle les Vandales de Genséric s'emparent de l'Afrique, dont la plupart des villes sont livrées au pillage. En septembre 533, la flotte de Bélisaire débarquait à Ras-Kapoudia, entre Sfax et Mehdia, une armée de 15 000 hommes qui battait Gélimer, reprenait Carthage et rangeait l'Afrique sous le sceptre du Βασιλευς de Constantinople.

L'organisation de l'Afrique byzantine était réglée par les deux rescrits du 13 avril 534 et, jusqu'en 648, l'empire byzantin, malgré les révoltes et les difficultés de toute sorte, s'y maintenait après que les lieutenants de Justinien y eurent organisé de tous côtés, avec un esprit de prévoyance remarquable, la défense. en relevant les murailles des villes, en restaurant les routes,



LE BARDO. — Puits arabe.

en construisant de tous côtés des redoutes et des forts que l'on rencontre en si grand nombre en Tunisie. Mais les exigences du fisc, les exactions des fonctionnaires byzantins préparaient la révolte de Grégoire qui ouvrit le pays aux dissensions et prépara la conquête musulmane.

Ici, comme en Syrie, comme en Palestine, comme en Égypte, les populations, lassées de l'oppression byzantine, n'hésitèrent pas à recevoir en libérateurs les nouveaux conquérants qui, dès l'abord, ne leur demandèrent que des taxes relativement légères, en leur laissant leurs institutions et le libre exercice de leur religion. Le secret de la facilité avec laquelle les premiers émirs musulmans établirent leur domination politique réside en ce fait, que cette domination n'était en somme qu'une espèce de protectorat. En 698, la prise de Carthage par Hassan-Ibn-Nôman mit le sceau à la domination musulmane en Tunisie, en expulsant les derniers vestiges de la puissance byzantine. En 670, Okba-ben-Nafé fondait Kairouan qui, pendant cent ans, devait être la capitale florissante du royaume des Aglabites, formé par Ibrahim-el-Aglab en 800, et se rendait presque indépendant des khalifes d'Orient. En 909, les Aglabites sont remplacés par une nouvelle dynastie, celle des Fatimites, fondée par Obeïd-Allah-el-Mahdi, qui construisit, à l'ex-

trémité du cap Africa, la ville nouvelle de Mehdia, dont il fit sa capitale inexpugnable. Les Fatimites quittent la Tunisie pour l'Égypte; el Moëzz, leur chef, y bâtit une citadelle, El Kahera (Le Caire), en laissant aux Zirides le gouvernement de la Tunisie, dont il entendait rester le suzerain. En 1048, Abou-Tennin-el-Moëzz repousse la suzeraineté des Fatimites et arbore le drapeau des Abbassides; le khalife fatimite du Caire, el Mostaccer, se venge de cette défection en abandonnant la Tunisie aux tribus pillardes des Beni-Hilal et des Beni-Soleïm, dont il avait eu tant de peine à préserver l'Égypte. En peu de temps tout l'intérieur de la Tunisie est ravagé et réduit à n'être plus qu'un pays de parcours pour les tribus nomades.

Cependant, les Zirides étaient parvenus à reconstituer un peu leur royaume lorsque les Normands de Sicile attaquèrent les côtes de la Tunisie et s'emparèrent de Sousse, de Mehdia, de Sfax (de 1135 à 1148). En 1160, Abd-el-Moumen, sultan du Maroc, après avoir pris toute la Tunisie, en achève la conquête en s'emparant de Mehdia. Alors s'ouvre pour le pays une ère de prospérité qui s'affirme sous les Hafsides, descendants du gouverneur Abou-el-Hafs, qui commandait pour les Almohades. Les Hafsides[1] embellissent Tunis (1236-1536) et donnent la tranquillité au pays; mais leurs divisions de famille et des guerres fréquentes affaiblissent cette dynastie, dont le dernier souverain, Moulaï-Hacen, chassé de Tunis, appelle à son secours le puissant roi d'Espagne. Charles-Quint prend Tunis en 1535.



LE BARDO. — Palais. Escalier des Lions.

Malgré les efforts des Espagnols, leur domination succombe sous les coups de Khaïr-ed-dine[2], et de ceux de Sinân et de Kilidj-Ali qui, sous le règne du sultan Sélim, achevèrent la conquête de la Tunisie sur les Espagnols. Dès lors, la Régence de Tunis passa sous la domination ottomane et Sinân Pacha en organisa l'administration avant de rentrer à Constantinople. Cette organisation consistait essentiellement dans un conseil de gouvernement nommé *diwan*, contrôlant un pacha nommé par le sultan. Ce pacha était secondé par un *dey* nommé par les janissaires et dont l'autorité supplanta peu à peu celle du Pacha. De là, des révolutions militaires incessantes. En 1060 de l'hégire (1650 ap. J.-C.), les Deys ou Beys de Tunis se rendent indépendants en fait du diwan et par conséquent de Constantinople; en 1705, le bey Husseïn-ben-Ali fonde la dynastie Husséïnite, à laquelle appartient le prince actuellement régnant, Mohammed Bey el Hadi.

Depuis la conquête turque jusqu'au commencement du XIX[e] s., c'est-à-dire pendant près de trois cents ans, les corsaires barbaresques désolèrent la Méditerranée, la Corse, la Sardaigne, la Sicile et les côtes de l'Italie, de la France méridionale et de l'Espagne. Tunis leur dut sa

1. C'est sous Abdallah Mostaccer-abou-Hafs qu'eut lieu la dernière croisade où périt Saint-Louis (1270).

2. Le célèbre Barberousse, capitan-pacha du sultan Soliman-le-Magnifique, auprès duquel s'était réfugié Reschid, frère de Moulaï-Hacen, échappé au massacre de ses frères.

fortune, et les plus beaux de ses monuments civils et religieux (si l'on excepte la mosquée Zitouna et la mosquée de la Kasba) peuvent être considérés comme ayant été construits par les beys ou par les particuliers enrichis par la piraterie. Le bey Saddok, qui avait essayé d'appliquer à son pays de sages réformes, ne put ni refréner les appétits de son entourage, ni modifier assez radicalement son administration pour arriver à se procurer les ressources nécessaires à la régénération du pays. En vain une commission financière internationale fut instituée pour remédier à cet état de choses; la Tunisie se débattait dans une situation sans issue et le gouvernement beylical était impuissant à maîtriser les velléités de révolte des tribus du Nord qui se traduisaient par des incursions armées en Algérie, constantes et impunies. En 1881, le gouvernement de la République Française résolut d'y mettre fin par une intervention à main armée et, le 12 mai de la même année, le traité du Bardo établissait le protectorat de la France sur la Régence de Tunis. Mohammed Saddok-bey, et son frère Ali Bey, qui lui succéda, furent, par leur loyauté, les auxiliaires dévoués de la France, dans la tâche qu'elle y avait assumée en rétablissant un pouvoir régulier, une administration intègre et des finances solides. Leur successeur, Mohammed el Hadi Bey, continue leurs traditions, et son caractère élevé et loyal, sa haute culture et son intelligence remarquable, en font un souverain admirablement préparé à la mission si importante qu'il est appelé à accomplir en collaboration avec le gouvernement français.

Orographie

Les montagnes de la Tunisie appartiennent au massif montagneux de l'Atlas qui, du Maroc à la Tunisie et de l'Atlantique au golfe de Gabès, couvre de ses reliefs inégaux le N. de l'Afrique. Si, par une hypothèse, on relève de quelques mètres le niveau de la mer Méditerranée et celui de l'Océan, le Sahara se trouverait immergé et toute cette région de la Berberie, ou du Maghreb, formerait une île énorme, une réelle atlantide. Le massif tunisien se divise en deux régions bien distinctes : l'une, presque homogène, part du cap Bon et, se dirigeant vers le S.-S.-O., rejoint, dans sa partie méridionale, vers Kasserin, Feriana et Bir Oum Ali, les montagnes de l'Algérie; la seconde, bien moins importante, constitue les bords septentrional et méridional des Chotts et, par le Djebel Tebaga et le massif de Matmata, rejoint les montagnes de la Tripolitaine.

Dans le massif principal, l'orientation des chaînes de montagnes prédomine dans le sens S.-S.-O. et leurs prolongements s'achèvent au N. et au N.-E. par les promontoires qui forment le cap Serrat, le cap Blanc, le Ras el Djebel, le cap Bon. Dans la région de la Kroumirie, le Djebel Dyr (1014 m.) forme pour ainsi dire le nœud de la chaîne et le point de partage des eaux; au Fedja Grandpré l'altitude atteint 1153 m. Ce sont ces montagnes qui, s'abaissant dans la région des monts Bedjaoua à 608 et à 394 m., forment pour ainsi dire la limite N. du bassin de la Medjerda, que déterminent au S. les montagnes du Kef (1098 m.), le Djebel Gorra (963 m.), les hauteurs de Testour (503 m.) et de bordj-el-Amri (129 m.). La vallée de la Siliana, affluent de la Medjerda, suit une direction analogue, et forme, avec celle de l'oued Mellègue, qui se jette dans la Medjerda en aval de Souk-el-Arba, le système des vallées secondaires du N.-O. de la grande chaîne tunisienne. Celle-ci, qui constitue comme l'axe du système, part des montagnes du cap Bon (386 m.), s'élève à 1298 m. au mont Zaghouan, à 1171 m. au djebel Djioukar, à 1280 m. au djebel Bargou, à 1375 m. au djebel Serdj, à 1168 m. à la Kessera, à 1224 m. au djebel Berberou, à 1315 m. au djebel Semmama et à 1590 m. au djebel Chambi, le plus haut sommet. A des systèmes parallèles moins considérables appartiennent le djebel Trozza (1001 m.) et le Djebel Mhrila (1374 m.). Cette région centrale a son plus haut sommet à Sidi-Ali-bou-Moussim (1520 m.). Beaucoup de ces montagnes sont surmontées de plateaux ou de tables (*hamâdas*), dont la plus étendue est celle de la Kessera, qui mesure 25 kilom. carrés et la plus curieuse, celle de la Kalaa-es-Senam (1252 m.), dont la silhouette caractéristique se voit de Thala, d'Haïdra et de tout le pays des Ouled-Sidi-bou-Ghanem.

Toute cette partie de la Tunisie est loin d'avoir en réalité une configuration aussi simple que pourrait le faire croire l'énumération qui précède; bien au contraire, de tous ces points culminants procèdent des chaînes secondaires qui, en réalité, font de cette région des *hamâdas* une région excessivement confuse, où la direction S.-S.-O. est constamment contrariée par des chaînons, fréquemment dirigés dans le sens E.-O. On conçoit que, par la diversité même de ces



Nég. Neurdein Fr

TUNIS. — Jeune fille juive.

directions, se soient formés de nombreuses vallées contournées et quelquefois des bassins presque sans issue, sortes d'énormes cuvettes, comme la plaine du Sers, par exemple, où non seulement les eaux de ruissellement s'accumulent, mais encore les alluvions de toute nature, vallées ou cuvettes qui, par conséquent, doivent être fertiles et propres à l'agriculture. Aussi peut-on suivre sur les cartes à grande échelle la répartition future des centres de colonisation, en remarquant les ruines nombreuses encore debout des villes ou villages qui, par exemple, bordaient les pentes de la vallée de la Siliana. Et il en est de même dans des proportions différentes de presque toute cette région. Au S. de la ligne Sousse-Kairouan-Sbeïtla-Kasserin-Feriana, les plaines dominent, sauf de faibles reliefs aux approches de la côte. Ces plaines ne sont fertiles qu'en hiver; ce sont des terrains de parcours, et seule la bande littorale est habitée, cultivée et fertile. C'est le Sahel, qui s'étend pour ainsi dire de Hammamet à Ras-Kapoudia sans interruption et qui certainement, grâce à une population plus dense et une utilisation meilleure des ressources du pays, s'étendrait jusqu'à Sfax, et peut-être au delà.


CARTHAGE. — Tombeau punique.

Les montagnes qui forment le bord septentrional des chotts et qui passent du Chebka-en-Noguès (128 m.), à 25 kilom. à vol d'oiseau du littoral, au djebel Mezouna (405 m.) pour s'élever successivement à 779 m. au djebel bou-Hedma, à 1126 m. au djebel Oum-el-Alleg, à 1170 m. au djebel Orbata, qui domine Gafsa, atteignent 1200 m. au djebel bou-Ramli, au N.-O. de la même ville. Gafsa est située dans la coupure par laquelle la rivière qui se nomme successivement : l'oued Sidi-Aïch, l'oued Baïech, l'oued Chercia et l'oued Melah, passe, pour se frayer un passage jusqu'au chott el-Gharsa, au N. de Tozeur. Un des bords de cette coupure est formé par le djebel Orbata et le djebel Rosfa (450 m.), l'autre par le massif du djebel Stah (600 m.) et du djebel Zarf (790 m.), au centre desquels se trouve l'important gisement de phosphates qu'on exploite à Metlaouï.

Au S. des Chotts, les montagnes du Nefzaoua et des Beni-Zit ne s'élèvent pas à plus de 360 m. et se développent en un chaînon étroit, presque parallèlement à la côte S. du chott el-Fedjedj, tandis que les montagnes des Matmata forment un massif de près de 55 kilom. de large, se dirigeant vers la Tripolitaine, avec une orientation S.-S.-E. (820 m. au djebel Tebaga). C'est là, à proprement parler, la région des Troglodytes.

Du système orographique découle la disposition des côtes. Dans le N., ce sont des promontoires rocheux, des falaises, des ports peu nombreux, une côte inhospitalière. Seuls, les golfes de Bizerte, d'Utique, de Tunis, d'Hammamet, font prévoir l'existence de ports; puis, la côte

s'abaisse de plus en plus, les ports ne sont que des rades et, sauf dans la mer de Bou-Ghrara, au S. de Djerba, les navires ne peuvent trouver de mouillage sûr, quand le travail de l'homme ne leur a pas ménagé des ports artificiels.

Géologie

Les terrains les plus anciens ont été reconnus dans l'île de la Galite, dont les trachytes sont dus à une éruption de l'époque tertiaire. On y trouve des schistes, des grès et des calcaires peut-être siluriens.

La Tunisie offre, dans le *trias*, une abondance d'argiles bariolées qui affleurent sur de grandes



CARTHAGE. — Étangs, restes de l'ancien port intérieur.

surfaces. Le trias contient de grandes quantités de minerais de zinc et aussi des quantités énormes de gypse.

Le *jurassique* se rencontre dans le N. et l'extrême-sud; c'est lui qui forme la masse du Zaghouan, du djebel Djioukar, du djebel-bou-Kornin. Ces terrains fournissent des calcaires durs, de couleurs variées et même de beaux marbres.

Le *terrain crétacé* se présente dans le N. avec des marnes, des grès, des calcaires à cassure conchoïdale qui donnent d'excellents matériaux pour la production de la chaux hydraulique ou du ciment. Dans la région centrale, les marnes mélangées de sables sont accompagnées de calcaires durs et de dolomies; dans le S., ces marnes sont recouvertes par de puissantes assises dolomitiques (djebel Semmama et djebel Chambi). Le *crétacé supérieur* présente dans le N. de beaux calcaires blancs et dans le S. une alternance de marnes et de calcaires relativement tendres, dont les Romains ont largement usé pour leurs monuments, à Sbéïtla, par exemple et à Dougga. C'est dans ces terrains et dans ceux qui les suivent immédiatement que les plus belles sources prennent naissance.

L'*éocène inférieur* est remarquable par la présence presque constante du phosphate de chaux, dont les principaux gisements existent à la Kalaa-es-Senam, à Kalaa-Djerda, à la Kessera. Les calcaires nummulitiques de cet étage forment ces tables qui couronnent les montagnes, comme la Kalaa-es-Senam et le Dyr-du-Kef. Les sources y sont aussi abondantes entre les marnes et le



TUNIS. — Une rue.

calcaire qui les surplombe. Dans l'*éocène moyen* les marnes contiennent encore une proportion de phosphate de chaux suffisante pour que certaines régions y aient trouvé un élément de fertilité. L'*éocène supérieur* se distingue par des grès calcaires et des argiles verdâtres. Dans la région de Gafsa, l'éocène présente des marnes, du gypse et des calcaires coquilliers avec de puissants gisements de phosphates; cet étage, d'après M. Pervinquière, correspondrait au calcaire grossier du bassin parisien.

Les grès *miocènes* se trouvent jusque dans la région du Kef.

Le *pliocène marin* donne des grès et des molasses; le *pliocène continental*, des grès, des poudingues, des limons. Dans les grès pliocènes, on trouve des nappes d'eau; dans les limons rouges des Matmata, les indigènes ont de tout temps creusé ces habitations troglodytiques si remarquées.

Les *terrains quaternaires* présentent des limons, des grès; sur les plages soulevées de Sousse et de Monastir et dans certaines régions, comme à Djerba ou à Gabès, la perméabilité de la masse a donné naissance à des nappes d'eau qui, dans ces deux régions, peuvent devenir artésiennes (Pervinquière). Les roches éruptives sont rares : ophites du djebel Baten el Guern, trachytes de Kroumirie et de l'île de la Galite.

Mines. *Minerais de zinc* ou *calamine*, dans des calcaires ou des marnes jurassiques ou crétacées, accompagnés souvent de *galène* (djebel Ressas); autres gisements au Khanguet-Kef-Tout, à Sidi-Ahmed, à Sidi-Youssef. *Minerais de fer* dans les Nefzas et au djebel Zriba. *Phosphates de chaux*, Khanguet-el-Seldja, près de Gafsa (mine de Metlaouï — production en 1902 : 300000 t.); autres gisements : Kalaa-es-Senam, Kalaa-Djerda, Dj-Chaketma, Dj-Zaghouan, Dj-Ressas. On a trouvé des *calcaires asphaltiques* près de Tunis, et des *lignites* dans toute la région qui va de la sebkha de Sidi-el-Hani à Monastir. La *pierre à plâtre*, le *gypse* en fer de lance, abondent en Tunisie du N. au S. et à Nefta la pierre à plâtre est employée comme moellon. On trouve le *marbre* à Chemtou, au djebel Iskeul, au djebel Djidi, au djebel Klab près de Tunis, au djebel Aziza, au djebel Oust. Le marbre noir est employé comme pierre à bâtir entre Haïdra et Zouarin.



CARTHAGE. — Musée Lavigerie. Objets puniques.

Hydrographie

Littoral maritime. Au delà du *cap Roux*, sur la côte rocheuse, entre des hauteurs boisées, se cache le petit port de **Tabarca**, centre de pêche, abrité par l'*île* du même nom. De ce port jusqu'au *cap Enghela*, point le plus méridional de la Tunisie, la côte, légèrement convexe, prend la

direction N.-E. Sur son pourtour, on ne peut guère signaler que l'embouchure de l'oued ben Zenna, le *cap Nègre* et le *cap Serrat* que domine un phare de 26 milles de portée. Au large, une île escarpée, l'*île de la Galite* avec ses roches de trachyte qui atteignent près de 400 m. d'altitude, émerge au-dessus d'un plateau sous-marin. A dr. du cap Engelha, le *cap Blanc* abrite la *rade de Bizerte*, devenue le plus beau port de l'Afrique du Nord, depuis que le chenal ouvert et élargi permet l'accès du lac du même nom aux bateaux du plus fort tonnage. La rade est située entre le *cap Blanc* et le *ras Zebid*; un phare placé sur un des îlots des *îles Cani*, à 10 kilom. environ de la côte, guide la marche des navires sur cette côte irrégulière.

BIZERTE est un des quatre grands ports de la Tunisie, avec Tunis, Sousse et Sfax. Ces ports



TUNIS. — Souk el Trouk.

ont été soumis au régime de la concession, tandis que les douze autres sont construits ou aménagés et exploités par l'État. Le port de Bizerte se compose d'un avant-port limité par deux jetées, une à l'E., l'autre au N.; le port proprement dit est formé par la partie N.-E. du lac où aboutit le large *canal* qui met en communication l'avant-port avec le lac.

Le *Ras el Djebel* et l'*île Plane* marquent l'entrée de l'ancien *golfe d'Utique*, aujourd'hui complètement ensablé par les alluvions que la Medjerda dépose à son embouchure. Le *cap Carthage*, à l'O. duquel se trouve l'agréable station balnéaire de **La Marsa**, est dominé par le petit village de **Sidi-Bou-Saïd**; il forme l'extrémité N. du *golfe de Tunis*. **La Goulette**, *rade de Tunis*, a perdu toute son importance depuis la création du nouveau port qu'un *canal* à grande section réunit à la mer. Le *port* de **Tunis** a été tracé sur la rive du lac qui touche à la ville; un grand bassin y a été creusé en 1893, un second bassin y sera creusé en 1905. Un large canal les fait communiquer avec la rade de la Goulette à travers le lac de Tunis ou Bahira. Depuis 1893, les paquebots et les navires de tout tonnage peuvent donc aborder à quai à Tunis. Ce port est muni



DOUGGA. — Ruines du Temple de Jupiter.

de tous les engins et de toutes les installations désirables. Au S.-E. du *lac de Tunis*, dont la profondeur moyenne n'atteint pas 1 m., on rencontre **Radès**, puis **Hammam-Lif**, dominé par le Djebel bou Korneïn (576 m.). D'Hammam-Lif, la côte, qui depuis le cap Blanc avait pris la direction générale S.-E., tout en décrivant plusieurs sinuosités, se redresse dans la direction N.-E. jusqu'au *cap Bon*, que domine le Djebel Abiod (386 m.), dont un éperon porte un phare d'une portée de 31 milles. Au large et à l'O. s'élèvent les *îles Djamour* (sommet de 455 m.).

Au delà du cap Bon, le littoral tunisien ne quitte plus la direction S. et reste accidenté : c'est là qu'expirent les derniers contreforts des petites montagnes formant comme l'épine dorsale de la presqu'île du cap Bon. **Kelibia, Menzel-Temine, Menzel-Heurr, Kourba, Beni-Khiar, el Mamoura. Nabeul**, jalonnent la côte jusqu'à **Hammamet**. A partir de ce petit *port*, la côte est basse et forme comme une lagune continue, de **Bordj-bou-Ficha** à **Hergla**. Cette lagune, la



TEBOURBA. — Pont et barrage sur la Medjerda, au Bathan.

Sebka Djiriba, peut être considérée comme le déversoir naturel de la Sebka Kelbia que remplissent les eaux de nombreuses petites rivières. Au S. d'Hergla, on rencontre encore la *Sebka Halk-el-Menzel* et l'on gagne **Sousse**, dont le nouveau port, couvrant 28 hectares, protégé par une jetée-abri de plus de 500 m. et éclairé par un phare d'une portée de 24 milles, voit son mouvement commercial progresser chaque année. Vers **Monastir** et **Teboulba**, la côte redevient un peu plus accidentée. En face de Monastir se trouve l'*île Kuriat*, dotée d'un phare d'une portée de 20 milles et, au large de **Teboulba**, émergent les *récifs de Dahar*.

Du *Ras Dimas* au *Ras Kapoudiah*, la côte, très poissonneuse, n'a qu'un seul *port*, protégé par une jetée, celui de **Mehdia**. Du Ras Kapoudiah à l'*île de Djerba*, s'étend le *golfe de la petite Syrte* où la côte est basse et la mer peu profonde. Le golfe proprement dit est formé par les *îles Kerkenna* au N. et l'île de Djerba au S. C'est un des points les plus remarquables de la côte, puisque des marées de 1 m. 50 à 2 m. 60 s'y font sentir. **Sfax**, son port le plus important, inauguré en 1897, est relié à la pleine mer par un long chenal balisé qui en permet l'entrée aux navires du plus fort tonnage; la sûreté de la rade est due à l'abri que lui procurent des bas-fonds

Imp. Gillot (Richer et Cie succ.)

BÉJA. — Vue générale.

de 10 m. s'étendant jusqu'au N. du *cap Louza* et sur lesquels les grandes lames n'ont pas de prise. Au large se trouvent les **îles Kerkenna** (*Cercina* et *Certinitis*) avec une population d'environ 3000 habitants : pêcheurs, agriculteurs, bergers ou tisserands. A partir de **Maharès**, petit port que domine une vieille forteresse, les nombreuses dépressions de la côte, remplies par les eaux pluviales (quand il en tombe) descendant des collines qui l'accompagnent, se mélangent aux laisses de la mer et y forment une suite de sebkhas. Après avoir dépassé l'embouchure de l'oued Melah, déversoir de plusieurs d'entre elles, la côte, sablonneuse et très basse, borde plusieurs oasis et atteint celle de **Gabès**. Ce petit centre européen n'a pas de port; le chenal de l'oued qui y débouche dans la mer se comble malgré les dragages et seules les barques peuvent accoster à un appontement de 250 m. de longueur.

HAÏDRA. — Mausolée près de l'oued Haïdra.

La côte se relève au delà et les derniers contreforts des collines qui appartiennent au massif des Matmata forment une suite ininterrompue de vallées gagnant le rivage. Le *Ras-el-Djorf*, en face l'**île de Djerba**, ferme le golfe de la petite Syrte. La côte tunisienne d'une part, et la partie S. de l'île de Djerba, de l'autre, déterminent une sorte de mer intérieure, ou mer de Bou-Ghrara, refuge naturel pour les unités de faible tirant d'eau de notre marine de guerre. Sur la rive orientale se trouve **Marsa el Kantara**, au N. de la *péninsule des Accara*. A l'E. de la même presqu'île est le petit *port* de **Zarzis**, que fréquentent les pêcheurs d'éponges. La *lagune des Portes*, ou *Bahîret el Biban*, profonde de 5 m., est extrêmement poissonneuse; la hauteur des marées y atteint encore 1 m. 50.

C'est un peu plus au S., au *Ras Adjir*, que l'on atteint la frontière de la Tripolitaine.

Les douze ports exploités par le gouvernement de la Régence sont : Porto-Farina, la Goulette, Kelibia, Hammamet, Monastir, Mehdia, Gabès, Zarzis, sur les côtes tunisiennes et ceux de Houmt-Souk, El Adjim, El Kantara et Aghir, dans l'île de Djerba.

Hydrographie fluviale. L'hydrographie générale du pays est fonction à la fois de son orographie et de son climat.

Suivant que les vallées affectent des formes allongées par des chaînes presque parallèles, les cours d'eau, comme la *Medjerda*, peuvent soutenir un cours régulier et aboutir à la mer; au contraire, les régions accidentées, comme le massif central, donnent naissance, sur le versant oriental, à des fleuves ou à des cours d'eau dont le plus considérable est l'*oued el Hatob* qui vient, après avoir changé plusieurs fois de nom, se jeter dans la *Sebkha Kelbia* (lorsque ce lac déborde, ses eaux s'écoulent à la mer par l'*oued Menfis*).



EL DJEM. — Amphithéâtre (fragment).



EL DJEM. — Amphithéâtre. Vue générale.

Elle est fonction du climat en ce que l'irrégularité du régime des pluies fait d'un grand nombre de rivières des cours d'eau à régime torrentiel et des cours d'eau intermittents. L'étude approfondie et détaillée de la géologie de la Tunisie permettra un jour d'expliquer le mécanisme des *pertes* des oueds et de délimiter les nappes, les lacs et les fleuves souterrains qui sont les conséquences de ces *pertes*.

Les cours d'eau de la première catégorie sont les suivants : l'*oued Mafrag* qui, sous le nom d'*oued Barbara*, descend du Djebel Ghorra, passe en Algérie et dont l'embouchure est à l'E. de Bône ; l'*oued el Kebir*, qui part d'Aïn-Draham et aboutit à la mer à l'E. de Tabarca (parcours 20 kilom.) ; l'*oued Sedjenane* qui, après un parcours de 50 kilom., se jette dans la Garaa Achkel,



ZAGHOUAN. — Temple des Eaux.

ou lac Achkel, dont les eaux, par l'*oued Tindja*, se déversent dans le lac de Bizerte ; l'*oued Joumin*, qui aboutit aussi au lac Achkel, et dont le cours atteint près de 56 kilom.

La *Medjerda* (*Bagradas*) qui prend sa source à l'O. de Souk-Ahras, en Algérie, se jette dans la mer près de Porto-Farina ; son delta a presque entièrement comblé l'ancien golfe d'Utique. Son parcours total est de 365 kilom., dont près de 270 en Tunisie. Les affluents sont, sur la rive g. : l'*oued Reraï*, l'*oued Bou Heurtma*, l'*oued Beja*, l'*oued Zarga* ; sur la rive dr. : l'*oued Meliz*, l'*oued Mellègue* (170 kilom.) avec de nombreux sous-affluents, dont le principal est l'*oued Sarrat* ; l'*oued Tessa*, qui prend sa source près de Zouarine et a un parcours de plus de 120 kilom. ; l'*oued Khalled*, qui vient du S.-O. d'Aïn Hedja et mesure plus de 50 kilom. ; l'*oued Siliana*, dont la source se trouve près de la Kessera et dont le parcours atteint près de 140 kilom. ; il se jette dans la Medjerda, près de Medjez el Bab. La vallée de la Medjerda est célèbre par sa fertilité, surtout dans la région nommée la Dakla qui, à partir de Chemtou, couvre une étendue de 60 kilom. de long sur près de 25 de large.

L'*oued Miliane*, qui prend sa source dans le massif du Zaghouan, se jette dans le golfe de Tunis, à Radès, après avoir arrosé la fertile plaine du Fahs-er-Riah.

Les cours d'eau de la seconde catégorie ont pour type l'artère médiane de la Tunisie qui, sur 250 kilom. de parcours, prend le nom d'*oued el Hatob, oued Fougana, oued Fekka, oued Djilma, oued Zeroud*, se grossit, au N. de Kairouan, des eaux de l'*oued Merguellil* et se jette dans la *sebkha Kelbia* (15 kilom. sur 8 kilom.).

Lacs ou Sebkhas. Les sebkhas ou chotts sont des nappes d'eau d'étendue variable suivant les saisons, eau généralement saumâtre ou salée, dont l'évaporation estivale ou les pertes souterraines empêchent l'accroissement indéfini.

La *sebkha Djeriba* est une longue lagune qui s'étend de Sidi Khalifa à Hergla et reçoit les eaux des torrents de l'Enfida, l'*oued er Rebia* et l'*oued Boul*. Ces sebkhas ou lacs salés ou saumâtres sont assez nombreux en Tunisie : au N. de Carthage, la *sebkha er Riana* ; à l'O. de Tunis, la *sebkha Seldjoumi* ; entre Sousse et Kairouan, la *sebkha Kelbia*; entre Kairouan et le Sahel, la *sebkha de Sidi el Hani* (40 kilom. sur 20 kilom.), la plus grande de la région qui compte encore les *sebkhas de Moknine, Cherita, el Gorra, Sidi Ali el Rarbi, bou Djemel, Mechguig*, la *sebkha en Nouaïl*, qui toutes reçoivent des cours d'eau plus ou moins considérables et dont l'énumération serait sans intérêt.



AÏN-TOUNGA. — Femme des douars.

Dans la même catégorie, on doit ranger les grands lacs salés ou chotts qui forment la limite de la région désertique et dont la partie tunisienne porte les noms de *chott el Rharsa, chott Djerid* et *chott el Fedjedj*. Ces chotts reçoivent les eaux d'une grande quantité de rivières dont la plus considérable est l'*oued Melah*, qui se jette dans le chott Rharsa après avoir, près de Gafsa, reçu l'*oued Baïèche*, formé par le confluent de l'*oued Oum el Kseub* et de l'*oued Sidi Aïch*; ils ont chacun une longueur de près de 100 kilom.

Enfin, l'oasis de Gabès est arrosée par l'*oued Gabès*, cours d'eau assez abondant grâce aux belles sources qui l'alimentent.

Sources minérales. De nombreuses sources minérales existent en Tunisie. Une seule est froide et gazeuse, *Aïn el Garci*; elle est fortement diurétique. Les autres eaux sont thermales et toutes plus ou moins chlorurées sodiques. Ce sont les eaux de *Kourbès, Hammam-Lif* (Aquæ Persianæ exploitées par les Romains), *Hammam m'Siada, Hammam Djedidi, Hammam Zriba, Hammam Ouled Ali, Hammam Biada, Hammam Khanguet et Tout, Hammam Trozza, Hammam Ishkeul, Hammam Ouchtata, Bordj Hammam, el Hamma du Nefzaoua de Gabès, el Hamma*, au S. de Gafsa, et *Gafsa*. Dans cette dernière localité, les sources thermales, nombreuses et d'un débit assez élevé (600 litres par seconde), remplissent encore les piscines antiques.

Presque toutes sont précieuses pour la guérison des rhumatismes et des maladies nerveuses.

Climat

La Tunisie se divise en quatre régions : le **Tell**, le **Sahel**, les **Hauts-Plateaux**, le **Sahara**.

Le **Tell**, dans la région N., jusques et y compris la vallée et le bassin de la Medjerda, se continue par la côte N., le cap Bon et la côte (Sahel) jusqu'au cap Khadidja. Sfax en est le prolongement isolé.

Le **Sahel** proprement dit ne possède en fait de rivières que des cours d'eau intermittents alimentant les sebkas de Mokenine, etc., et cependant la région est fertile, grâce à l'ingéniosité des habitants qui ont su conserver en grande partie les traditions d'aménagements des eaux employés par les Romains. C'est dans la généralisation de leurs méthodes de culture qu'on trouvera la solution du repeuplement et de la colonisation de toutes les régions de la Tunisie habitées autrefois par des populations sédentaires.



SFAX. — Négresse.

Les **Hauts-Plateaux** forment une région dont l'altitude moyenne oscille de 800 à 1000 m.; c'est une région de vie pastorale et d'élevage. Sur un tiers de leur surface, l'alfa étend ses prairies indéfinies. Son importance, pour la confection de paniers, nattes, cordes, chapeaux, etc., et pour la fabrication du papier, est bien connue.

Sahara. Au pied des contreforts des Hauts-Plateaux s'étendent les steppes qui précèdent la région saharienne. L'orientation des vallées dans les régions montagneuses rend le climat de la Tunisie assez régulier, vu l'action régulatrice de la mer qui la baigne au N. et à l'E.

La température de la zone du littoral (Tell) a comme moyenne : 18°,20. — Hiver 11°,9 — printemps 16°,3 — été 23°,8 — automne 20°,9. — La hauteur de la pluie est de 648 mm. par an. = La température moyenne du Sahel (observations de Sousse) est de 18°,9. — Hiver 11°,8 — printemps 16°,9 — été 25°,7 — automne 21°,1. Hauteur de la pluie : 443 mm. par an.

La température moyenne de la zone des Hauts-Plateaux est à Aïn-Draham de 14°. — Hiver 6° — printemps 11°,5 — été 22°,5 — automne 16°. Hauteur de la pluie : 1754 mm. = A Souk-el-Djemâa, moyenne de la température 13°9. — Hiver 5°,1 — printemps 11°,3 — été 25°,5 — automne 15°,9 avec un minimum absolu de — 6°,9 et un maximum de + 39°. Hauteur de la pluie : 589 mm. Dans la zone de l'intérieur, Kairouan a une moyenne de 19°,6. — Hiver 11° — printemps 17°,9 — été 28°,5 — automne 21°,3. Hauteur de la pluie : 352 mm. 9. = Gafsa, moyenne 19°,6. — Hiver 10° — printemps 18°,1 — été 29°,2 — automne 21°,3. Hauteur de la pluie : 242 mm. 5.

Dans la zone des oasis, Tozeur a une moyenne de 21°,2. — Hiver 11° — printemps 19°,9 — été 32°,2 — automne 21°,9 avec un maximum de 49° en août. Hauteur de la pluie : 158 mm. 8.

Dans la zone saharienne, Médenine a une moyenne de 20°,5. — Hiver 12°,4 — printemps 18°,5 — été 27°,5 — automne 24°,2 avec un maximum de 46° en juillet. Hauteur de la pluie : 304 mm. En résumé, le climat du littoral est variable et modéré ; celui des Hauts-Plateaux variable et excessif en hiver ; celui des Bas-Plateaux variable ; en été, celui des oasis est franchement excessif.

Administration — Gouvernement.

SUPERFICIE : 13 500 000 hectares.

POPULATION : 1 800 000 habitants
- **Musulmans** (*Berbères, Arabes, Maures, Coulouglis, Mulâtres, Nègres :* 1 630 000).
- **Chrétiens** (*Italiens* 60 000 — *Français* 30 000 — *Anglo-Maltais* 16 000 — *Grecs* 1 000 — *Espagnols, Autrichiens, Suisses* 900).
- **Israélites** (*Juifs indigènes* 50 000 — *Juifs étrangers* 4 000).



SFAX. — Marché à l'herbe.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES : **13 contrôles** (avec ou sans annexe) subdivisés en *Caïdats*.
1 Territoire militaire (Extrême-sud), subdivisé en *Caïdats* et *Cercles*.

Contrôles : Beja, Bizerte, Gabès, Gafsa, Grombalia, Kairouan, El Kef, Maktar, Sfax, Souk-el-Arba, Sousse, Thala, Tunis.

Le mécanisme du **Protectorat** peut se définir rapidement ainsi : le **Bey** de Tunis, souverain absolu, règne et gouverne sous le contrôle du gouvernement de la République Française, dont le **Résident général** promulgue et met à exécution tous les décrets rendus par son A. le Bey. Le Résident général est en outre ministre des Affaires étrangères du gouvernement tunisien et président du Conseil des ministres. L'administration générale est exercée par des fonctionnaires indigènes, à la tête desquels sont le Premier Ministre et le Ministre de la Plume (administration et police administrative, justice criminelle indigène, affaires israélites, surveillance de la Djemmaïa des Habous, biens religieux et de mainmorte, dont le produit alimente les œuvres du culte musulman, l'assistance, la magistrature, l'enseignement et les œuvres d'utilité collective,



SFAX. — Une rue.

direction des municipalités, commissions municipales ou commissions de voirie, services de la sûreté et de l'hygiène publiques). Le **Secrétaire général** du Gouvernement tunisien est un fonctionnaire français qui surveille cette administration indigène, en contrôle les actes et les soumet à la signature du premier ministre.

Le ministère de la Guerre, les Finances, l'Agriculture et le Commerce, les Travaux Publics, l'Enseignement Public, les Postes et Télégraphes, ont à leur tête des agents français. L'administration intérieure du pays, administration indigène exercée par des gouverneurs, des caïds, des khalifats, etc., est contrôlée par des agents civils français, répartis dans les villes principales du



KAIROUAN. — Grande Mosquée (ou de Sidi Okba). Vestibule.

pays; ils portent le titre de **contrôleurs civils** et font généralement fonction de vice-consuls de France. Ils contrôlent et conseillent les fonctionnaires indigènes.

Une **Conférence consultative** a été fondée pour discuter les questions relatives aux intérêts généraux de la Colonie française. Elle comprend aujourd'hui 36 membres, nommés par les électeurs répartis en trois collèges (agricole, commercial et autres professions).

L'administration indigène est exercée par des **caïds**, dont les attributions sont à la fois financières, judiciaires et administratives. Ils ont comme suppléants les **khalifats**; les caïds et les khalifats sont nommés par le Bey. Ils ont sous leurs ordres les **cheiks**, agents financiers chargés de la collection des impôts, agents administratifs en même temps chargés de la police de leur territoire; nommés autrefois par leurs administrés, ils le sont maintenant par le Bey.

CULTES. Culte musulman, 2 rites : malékite et hanéfite. *Mosquées* (*Djama*) où l'on célèbre les prières ordinaires en tout temps, et le vendredi la Khotba, ou seul office obligatoire. *Oratoires* (*Mesdjed*) où l'on ne dit que les prières ordinaires de chaque jour. *Écoles* (*Medersa*) pour l'enseignement secondaire ou supérieur. *Zaouïas*, à la fois écoles, oratoires, hospices ou asiles, sièges de confréries religieuses. La Djama, ou mosquée, comporte un *imam* prédicateur, des *imams*



KAIROUAN. — Grande Mosquée (ou de Sidi Okba). Vue intérieure



GAFSA. — Vue générale.

secondaires, des *lecteurs* du Coran, des *muezzins* et des *serviteurs*; les *oratoires* ou *mesdjed* comportent des *imams*, des *lecteurs* du Coran, un *muezzin* et des *serviteurs*; les *Medersa*, des *cheiks* ou *mokaddems* et des *professeurs*. Enfin, les *Zaouïas* ont à leur tête un *cheik* qui réunit sous son autorité les membres de la confrérie. Il existe 5 **Confréries** religieuses principales : les *Khadria*, les *Chadlya*, les *Aïssaoua*, les *Tidjania*, les *Rahmania*.

La magistrature religieuse musulmane se compose du *Cadi*, juge et du *Mufti*, jurisconsulte et interprète de la loi. Le chef religieux des musulmans de Tunisie se nomme le *Cheik-ul-Islam*.

Tribunaux musulmans ou **medjilès**. A Tunis, deux medjilès : le medjilès malékite, le medjilès hanéfite ; chacun de ces tribunaux comprend un *bach-mufti*, des *muftis* et un *cadi*. Les medjilès de province comportent un *cadi*, quelquefois seul, quelquefois assisté d'un *mufti*, ou malékite, ou hanéfite. Ces tribunaux connaissent de toutes les affaires entre musulmans indigènes, mariage, divorce, tutelle, émancipation, état civil, succession et affaires immobilières, à moins qu'il y ait lieu à renvoi devant la justice française. Le **Tribunal de justice** musulmane, ou le *Charaâ*, à Tunis, a, dans ses attributions, l'inspection de l'enseignement de la grande mosquée, le *Bit-el-Mal*, ou caisse des successions vacantes et la discipline du notariat indigène. Les notaires indigènes ou *adels* ont un rôle qui se réduit à l'enregistrement d'actes authentiques, avec l'autorisation du cadi pour les actes judiciaires et du caïd pour les actes administratifs; pour les actes relatifs aux mines ou aux forêts, avec l'autorisation de l'État. Les notaires sont nommés par décret sur la proposition des cadis. **Culte israélite**. Synagogues : rite indigène, rite portugais, rabbins, Tribunal israélite, Caisse de secours et de bienfaisance israélite. **Culte catholique**. Archevêché de Carthage, primat d'Afrique, archidiacre de Carthage, évêque d'Hippone-Zaryte, deux vicaires généraux, 47 paroisses, séminaire, orphelinats, écoles, sociétés de bienfaisance. **Culte grec orthodoxe**. Église à Tunis. **Culte protestant**. *Eglise protestante française*, temples à Tunis, Bizerte, Sousse, Kairouan, Sfax, Gabès. *Église anglicane*, temple à Tunis. *Église luthérienne*, temple à Tunis, *North-Africa-Mission*: Tunis, Sousse, Kairouan, Bizerte.



KAIROUAN. — Grande Mosquée (ou de Sidi Okba). Mihrab.

ARMÉE. Armée beylicale : 1° Garde du Bey : 1 bataillon d'infanterie, 1 peloton de cavalerie, 2 sections d'artillerie, 1 musique; 2° contingents tunisiens employés par le Gouvernement du protectorat (compagnies mixtes), en tout 2000 hommes environ, recrutés en vertu des lois du pays. **Corps Français d'occupation**. Quartier général à Tunis. Commandements militaires : Tunis, Sousse, Gabès. Cercles de Kebili et de Médenine avec annexes aux Matmata, à Tatahouine, à Dehibat, à Douz, à Zarzis, à Ben Gardane. Gouvernement militaire de Bizerte. Direction du génie à Tunis, chefferies à Tunis, à Bizerte, à Gabès.

MARINE. La division navale de Tunisie à Bizerte comprend : 1 cuirassé garde-côtes, 1 canonnière cuirassée, 1 contre-torpilleur d'escadre, 1 aviso-torpilleur, 10 torpilleurs (dont 3 en réserve), 2 sous-marins.

JUSTICE. Justice indigène civile. *Tribunal de l'Ouzara*, *Tribunal de l'Ort*, analogue à notre Tribunal de commerce, *Tribunal de la Driba* à Tunis. Tribunaux de province : à Sousse, Sfax, Kairouan, Gafsa, Gabès, le Kef. Direction de la sûreté publique à Tunis. Établissements pénitentiaires : Tunis (3) avec pénitencier au Djebel Djouggar ; maison de correction au Bardo ; dépôt de forçats à La Goulette ; bagne à Porto-Farina ; maisons d'arrêt, de justice et de correction à Sousse, Sfax, Kairouan, Gafsa, Gabès, le Kef, Tabarca.

Justice française. *Tribunal de 1re Instance* à Tunis, 3 Chambres. *Justices de paix* : Tunis N., Tunis S., Aïn-Draham, Beja, Bizerte, Grombalia, la Goulette, le Kef, Maktar, Medjez-el-Bab, Nabeul, Souk-el-Arba, Tabarca, Tebourba, Teboursouk, Zaghouan. *Tribunal de 1re Instance* de Sousse. *Justices de paix* : Sousse, Djerba, Gabès, Gafsa, Kairouan, Mehdia, Sfax, Thala, Tozeur. *Tribunal mixte* de Tunis, pour l'application de la loi foncière (immatriculation des immeubles). *Conservation de la propriété foncière*. Le régime foncier, établi en Tunisie par la loi du 1er juillet 1885, a pour effet de définir par un titre authentique et inattaquable la propriété foncière, d'en placer la transmission sous la juridiction des Tribunaux français, de faire connaître sans restriction toutes les charges grevant la propriété, soit au moment de son immatriculation, soit postérieurement, aucun droit sur la propriété ne pouvant être reconnu que s'il est inscrit sur le titre.



KAIROUAN. — Mosquée du Barbier. Vestibule.

ASSISTANCE PUBLIQUE. Elle est assurée pour les Musulmans par l'administration des Habous ; pour les Israélites, par leurs œuvres de bienfaisance ; pour les Européens, par un décret du 1er avril 1900. Ses ressources s'élèvent à environ 72 000 fr. par an.

SANTÉ. Une Direction de la Santé, organisée en 1897, est chargée de toutes les questions relatives à l'Hygiène publique et aux services de Santé en Tunisie. *Conseil d'Hygiène*, *Conseil de*

Santé Hôpitaux de Tunis : Hôpital civil français de Tunis, Hôpital civil indigène (sans distinction de culte), Hôpital Sadiki (ses ressources, provenant de biens Habous, varient de 35 000 fr. à 100 000 fr. par an), Hôpital colonial italien, Hôpital israélite. *Hôpitaux de province* : à Sousse, Sfax, Nabeul; lazaret à Kelibia. La Direction de la Santé a sous ses attributions les cimetières, établissements dangereux, insalubres ou incommodes, les établissements thermaux, le pèlerinage de la Mecque, la police sanitaire maritime, la vaccine, l'Institut antirabique (Institut Pasteur).

FINANCES. Les différents services financiers de la Régence sont les suivants : Service central, Recette générale, Conservation foncière, Contributions diverses, Douanes, Monopoles, Impôts indigènes, Comptabilité publique (communes et établissements publics).



HAMMAMET. — Murs de la ville et cimetière.

Impôts directs : Cote personnelle ou *Medjba*; taxes foncières : *Kanoun* ou dîme (oliviers et dattiers), *Achour* (céréales), *Mradja* (potagers, jardins et vergers), *Karoube* (propriétés bâties). L'impôt direct à Djerba est spécial et remplace à la fois les trois premiers cités ci-dessus ; de plus une taxe de patentes existe.

Impôts indirects : timbre et enregistrement, droits de mutation, droits de douane, droits de *Malasoulat*. Ces derniers droits sont appliqués sur céréales, chaux, briques, plâtre, poteries, savon, peaux, laines, dattes, bois à brûler, fruits, légumes, paille, alcools, sucres, etc.

Monopoles : Tabacs, poudres, sels, allumettes, cartes à jouer. Ils ont produit en 1902 un bénéfice net de 5 352 473 fr. L'État régit en outre les postes et télégraphes, les téléphones, les colis-postaux et la Caisse d'épargne postale.

Produits des Domaines : domaine public, domaine privé, domaine forestier, produits des concessions de mines, produits des pêcheries. Ressources extraordinaires : proviennent des conversions de la dette et se sont montées à plus de 20 millions de francs.

Réforme monétaire. En 1892, la monnaie indigène qui avait pour base la piastre (0 fr. 60) et qui donnait lieu, par ses fluctuations, à des écarts de change très nuisibles au commerce, a été remplacée par une nouvelle monnaie, indigène aussi. Pièces d'or : 20 fr., 10 fr. Pièces d'argent : 2 fr., 1 fr., 50 centimes. Pièces de bronze : 10 centimes, 5, 2 et 1 cent.

TRAVAUX PUBLICS. — Administration centrale à Tunis. Agents français : 90 pour 100, indigènes : 10 pour 100. **Ponts et Chaussées** : Bâtiments civils, Service central, Études et projets, Travaux neufs et d'entretien à Tunis. 4 arrondissements : *Tunis* O., *Tunis* E., *Sousse*, *Sfax*. Ports maritimes, phares, fanaux et balisage. Routes et pistes : 2400 kilom. de routes empierrées. Chemins de fer : 1° réseau garanti par le Gouvernement français, 220 kilom. ; 2° réseau tunisien, 460 kilom. ; 3° réseau de la Compagnie du chemin de fer de Sfax à Gafsa, 224 kilom.



TOZEUR. — Vieille maison.

une nouvelle ligne, celle de Tunis à la Kalaa-es-Senam, sera complètement terminée en 1905, et aura environ 200 kilom. de longueur.

Irrigations agricoles : irrigations de la Medjerda, de l'oued Gabès, de Zarzis (par puits artésiens). Dessèchements (marais de Bulla Regia). Forages artésiens : Sfax, Djerba, Zarzis, Gabès, Oued-Melah, Bou-Chema, Teboulbou, Zarath, soit en tout dix-huit forages. La direction des travaux publics a de plus, ou seule, ou avec le concours de l'autorité militaire, aménagé dans le sud un grand nombre de points d'eau où les Anciens en avaient construit. D'importants travaux municipaux ont été exécutés à Tunis, Sousse, Sfax, la Goulette, Bizerte, le Kef, Souk-el-Arba, Kairouan, Monastir, Gabès, Mehdia, Maxula-Radès. Alimentation d'eau à Sousse, Sfax, Kairouan, Bizerte, Gabès.

Mines. Ce service accorde les permis de recherches et les concessions et a dans ses attributions l'établissement de la Carte géologique de la Tunisie. **Service topographique**, chargé de toutes les opérations techniques nécessaires à l'application de la loi foncière ; il prête son con-



Imp. Gillot (Richer et Cie succ.)

TOZEUR. — Place du Marché aux chameaux.

cours aux divers services publics : domaines, forêts, colonisation, habous. **Service de la navigation et de pêches maritimes.** A Tabarca, Bizerte, Porto-Farina, lac de Tunis et golfe de Tunis, la pêche rapporte en bloc 490 000 fr. par an. Kelibia, Nabeul, Hammamet, Hergla, Sousse, Monastir, Mehdia produisent environ 166 000 fr.; de Ras Khadidja à Gabès, environ 220 000 fr.; à Djerba et à Zarzis 60 000 fr. La pêche des éponges rapporte près de 900000 fr. avec une redevance (patentes) à l'État, qui a produit jusqu'à 200 000 fr.; la pêche des poulpes représente un chiffre d'affaires de plus de 90 000 fr. par an. Les tomaras ou pêcheries de thons produisent plus de 600000 kilogrammes de poisson.

AGRICULTURE. Services d'inspection (agriculture, vigne, élevage), Institut Pasteur, École coloniale d'agriculture, Jardin d'essai.

COMMERCE. Bureau du commerce, Propriété industrielle, Poids et mesures (le *système métrique est seul autorisé en Tunisie*), Service des domaines, Service de la colonisation. Direction des forêts, 6 circonscriptions : *Tabarca*, *Aïn-Draham*, *el Fedja*, *Tunis* N., *Tunis* S., *Gafsa*. Service de la *Ghabaa*. Ce service comprend la surveillance, la garde et la conservation des forêts d'oliviers soumises à la dîme (*achour*), soit 4800000 oliviers (régions de Tunis, Tebourba, Zaghouan, Soliman, Bizerte).

INSTRUCTION PUBLIQUE. L'enseignement supérieur comprend un **Cours d'arabe**, l'**École de musique**, la **Bibliothèque française**, circulante, populaire et un **Service météorologique**.

L'enseignement secondaire comprend : le **Lycée Carnot**, l'**École secondaire** de jeunes filles.

L'enseignement primaire compte à Tunis : le **Collège Alaoui** (École normale et École d'enseignement primaire supérieur et professionnel), le **Collège Sadiki**, destiné aux jeunes musulmans. Garçons : 5 écoles laïques, 3 écoles congréganistes, une école professionnelle. Filles : 3 écoles laïques, 3 écoles congréganistes. A l'intérieur : 2 écoles primaires avec internat, une à Maxula Radès, une à Aïn-Draham; en dehors de ces 2 écoles à internat, on compte 98 écoles primaires de filles ou de garçons, dont 9 écoles congréganistes.

L'enseignement libre compte quatre institutions, plus une école de garçons et une ferme-école subventionnées par l'Alliance israélite.

L'enseignement musulman a une importance particulière, puisqu'il s'adresse à la majorité de la population de la Tunisie. Le personnel de l'enseignement primaire élémentaire en est recruté principalement parmi les anciens élèves de la **Medersa Et-Tadibia**; c'est dans les grandes mosquées qu'est donné l'enseignement à trois degrés : primaire, secondaire et supérieur. La grande mosquée de Tunis est le centre de cet enseignement supérieur musulman : grammaire, littérature, logique, droit musulman, histoire et théologie. L'enseignement est aussi donné dans d'autres mosquées de Tunis. La bibliothèque de la grande mosquée de Tunis ou Djama Zitouna renferme 6850 volumes presque tous manuscrits; une autre bibliothèque, la Mektaba es Sadikia y est annexée; elle compte 3613 volumes. Cet enseignement supérieur est donné sous le contrôle d'un Conseil ainsi composé : le Cheik-ul-Islam, président; le bach Mufti malékite, vice-président; le Cadi hanéfite, le cadi malékite et deux fonctionnaires nommés par l'État et représentant le directeur de l'Enseignement. Les étudiants arabes, qui n'ont pas leurs familles à Tunis, sont logés dans les medersas, sortes d'hôtelleries, fondations pieuses appartenant aux Habous. Cette organisation se retrouve dans les principales villes de l'intérieur, avec un développement proportionné à l'importance de la population.

Écoles de l'Alliance israélite : 1 école de garçons, 1 œuvre d'apprentissage, 1 école de filles, 1 école maternelle; la London jew's Society compte 1 école de garçons, 1 école de filles, 1 école maternelle, 1 cours du soir

Écoles italiennes : 11 à Tunis, d'autres à la Goulette (3), à Sousse (3), à Bizerte (1), à Sfax (1).

Direction des Antiquités et Beaux-Arts. Ce service classe les monuments historiques, en fait exécuter des plans ou des photographies, en assure la conservation. Il poursuit l'exploration archéologique de la Tunisie, exécute des fouilles ou surveille celles qui sont faites par des particuliers. Les produits des fouilles de la Direction ou des particuliers sont rassemblés : 1° dans le musée du Bardo; 2° dans le musée de Saint-Louis de Carthage; 3° dans le musée de Sousse. La Direction a pris l'initiative de deux publications : les *Monuments historiques de la Tunisie* et les *Musées de Tunis*. Elle a de plus commencé, avec la collaboration des officiers du corps d'occupation, des contrôleurs civils et des fonctionnaires du service des Travaux publics, une



TOZEUR (Oasis de). — Mosquée Bled-el-Hader. Mihrab.

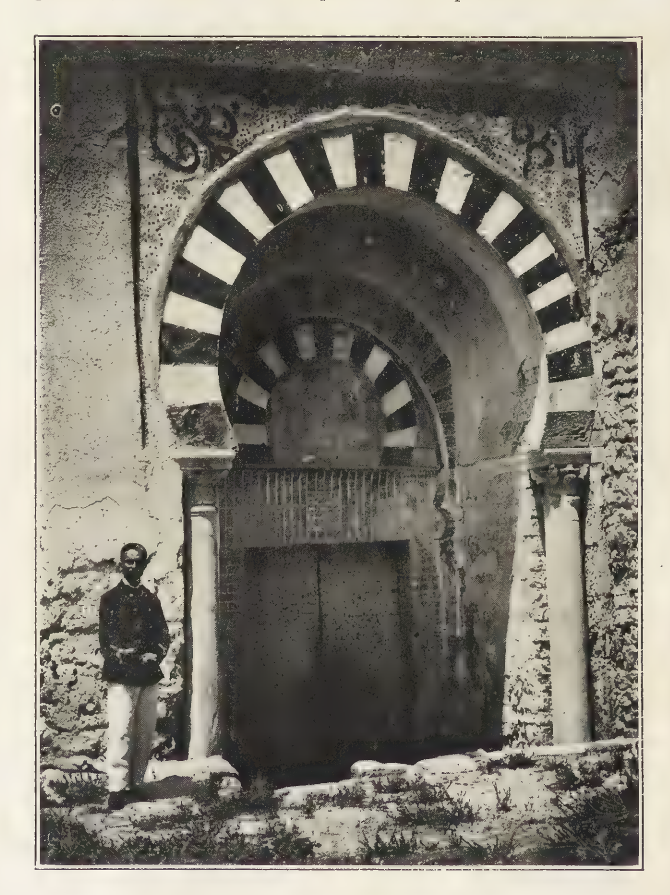


TOZEUR. — Bords de l'Oued.

enquête sur les installations hydrauliques des Romains en Tunisie, enquête d'un intérêt pratique, dont il est inutile d'indiquer plus longuement l'importance. Elle organise des expositions artistiques dans la Régence et se préoccupe d'assurer la renaissance ou le perfectionnement des industries d'art indigènes.

Agriculture

On compte environ 6 millions d'hect. de terres utilisées en Tunisie. Les régions cultivées ou cultivables en céréales occupent la région N., la vallée de la Medjerda et une partie des vallées du massif central ainsi que les parties irriguées naturellement, comme les plaines d'Haïdra, du Fouçana, de Kasserine, de Foriam, de Sbeïtla, etc., tout le Sahel et même les oasis. Les céréales cultivées sont : le blé, l'orge, l'avoine, le maïs. Les cultures maraîchères, occupant les environs des villes, sont répandues dans tout le Sahel et dans les oasis; elles comprennent : les asperges, les artichauts, les tomates, les fraises, les melons, les pommes de terre, les choux, les haricots.



MONASTIR. — Kasbah. Porte d'entrée.

Les cultures fourragères ne se rencontrent guère que dans un petit nombre de vallées.

La culture de la vigne couvre (1903) 14240 hectares et se localise dans le nord et les environs de Tunis, le golfe de Tunis, l'Enfida. La culture de l'olivier, qui est une des principales richesses du pays, comprend environ 5000000 d'arbres (contrôles de Bizerte, Tunis, Caïdat de Soliman); pour le Sahel de Sousse, 4000000; à Sfax et dans les environs, 1200000 pieds en plein rapport, 500000 prêts à produire et presque autant récemment plantés; dans l'Arad, 250000, à Gafsa et à Tozeur, 75000 et plus de 500000 dans l'île de Djerba; Souk-el-Arba, 10000; Le Kef et Maktar, 120000; Kairouan, 80000.

La région qui convient à cette culture comprend le pays limité par une ligne passant de Tunis à Nabeul, (presqu'île du cap Bon), Zaghouan, la Kessera, Sbeïtla, Bir-Oum-Ali, Gafsa, Tozeur, la côte jusqu'à Gabès, Djerba et Zarzis. La plus grande partie de cette région est inculte il est vrai, mais partout on y a retrouvé des ruines de villes, de villages, de fermes antiques, et partout des restes de moulins à huile et de pressoirs. Les autres cultures fruitières de la Régence sont celles des figuiers, pommiers, poiriers, pruniers, abricotiers, amandiers, caroubiers, citronniers, cédratiers, pistachiers, grenadiers et palmiers.

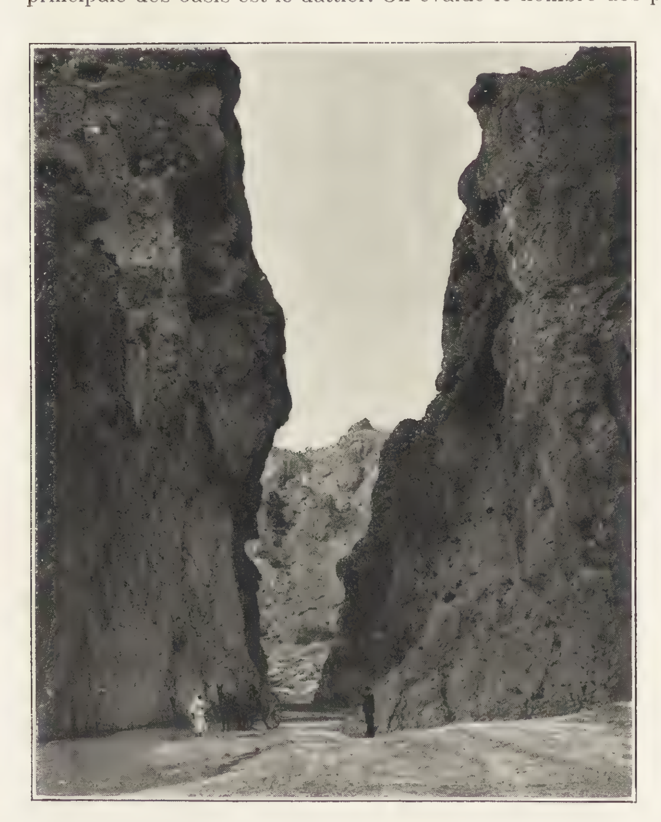
Culture forestière : chênes-liège, peupliers, frênes, pins d'Alep, chênes zéens et chênes verts. Les forêts de la Régence couvrent environ 500000 hectares. Le produit du chêne-liège peut

être évalué à plus de 8000 quintaux, celui des écorces à tan à 20000 quint. environ. Le pin d'Alep, qui fournit des bois grossiers, sert à la fabrication du goudron; il en est de même du genévrier et du thuya; la fabrication est de 700 000 litres environ par an et donne un produit de 140 000 fr.

La région forestière occupe surtout la partie septentrionale du pays.

L'alfa pousse d'une manière spontanée dans la région moyenne; la Tunisie en exporte annuellement 14000 tonnes; elle en a exporté jusqu'à 33 000 tonnes. Une grande partie de cet alfa est mis en œuvre dans le pays.

La région désertique ne produit que de rares arbrisseaux, notamment un acacia-gommier dont le produit est de faible valeur. Mais ses oasis sont d'une fertilité proverbiale. La culture principale des oasis est le dattier. On évalue le nombre des pieds de dattier à Gafsa, au Djerid, à Gabès et à Djerba, à près de 2 millions. A l'ombre des dattiers, on cultive la vigne, les arbres fruitiers, les céréales, les légumes. L'agriculture tunisienne alimente donc deux grandes industries : la fabrication du vin, la fabrication de l'huile.



Gorges du Seldja.

Industrie

Industries indigènes. Tunis : fabrication des **chéchias** (coiffure indigène). **Tapis** de Kairouan et des tribus nomades (industrie domestique), **tapis** du Sahel et de l'Arad. **Couvertures** du Djerid, de Djerba, de Gafsa. **Burnous** de Tunis, de Kairouan, du Djerid. **Tissus de soie** : Tunis, Sahel (ateliers de Ksar-Hellal). **Haïks** de Tozeur, de Nefta, de Djerba; **Djebbas** de Djerba, **étoffes** de Djerba. **Tissus en laine mélangée de poils de chèvre ou de chameau,** et en poil de chèvre; **tapis** en poil de chameau. **Tissus de coton,** à Tunis. **Teintureries,** à Tunis, Sfax, Kairouan. **Nattes de jonc, d'alfa, vannerie** de feuilles de palmier, **sparterie. Poteries** de Tunis, de Nabeul, de Djerba, de Bizerte, de Ksar-Hellal. **Tanneries** à Kairouan, Djerba, Tunis, Sfax. La **sellerie** de Tunis est très estimée des indigènes. **Parfumerie** (essences et eaux de rose, d'églantier, de géranium, de jasmin), à Sfax; à Tunis, c'est une industrie professionnelle. Dans le Sahel, dans la presqu'île du cap Bon (notamment à Nabeul), c'est une industrie domestique exercée presque exclusivement par les femmes. **Savonneries** indigènes : Tunis, Sousse, Mehdia, Monastir, Mokenine, Sfax.

Industries européennes. Industries du bâtiment : Fabriques de **chaux,** de **ciments,** de **plâtre,** de **matériaux céramiques** (briques, tuiles, tuyaux de conduite). **Ateliers de constructions métalliques; distilleries; brosseries;** fabriques de **pâtes** et de **conserves alimentaires** (poissons, thons conservés, etc.); fabriques d'**amidon, usines à gaz, usines frigorifiques, huileries, savonneries, imprimeries, tanneries** et **mégisseries, sellerie** et **harnachement, tonnellerie, carrosserie,** pour un total d'environ 300 ateliers ou usines. **Manufacture des tabacs.**



GABÈS. — Marché du bourg indigène du Grand Djara.

Commerce

Il existe des tarifs douaniers avec des dispositions spéciales pour les traitements de faveur des importations tunisiennes en France, surtout en ce qui concerne les céréales et les vins. La pacification complète de la Tunisie, la sécurité, la justice établies, l'ordre et la prospérité des finances, la nouvelle loi douanière, ont donné au commerce tunisien un développement de plus en plus grand. On peut évaluer à plus de 400 millions de francs les sommes qui ont été dépensées en Tunisie par la colonisation française, depuis l'établissement du protectorat. La valeur déclarée des propriétés immatriculées seule était déjà en 1894 de plus de 300 millions; rien que le vignoble européen représente plus de 35 millions. Le mouvement



GABÈS. — Dans l'Oasis.

d'exportation et d'importation réunies qui était en 1885 de plus de 48 millions, était en 1894 de 78 875 481 fr. et en 1904 de 160 216 224 fr.

Les importations sont plus fortes que les exportations, mais toutes deux suivent un mouvement parallèle et tendent insensiblement à s'égaliser depuis 1889. La part de la France dans ces échanges tend de plus en plus à devenir prépondérante.

L'exportation comprend les matières suivantes : animaux vivants, beurres et graisses, miel, peaux brutes, laine, cire, poissons, poulpes et boutargue, éponges, os et cornes, froment, maïs, orge, avoine, légumes secs, citrons, oranges et fruits frais, amandes, dattes, huile d'olive, huile de grignons, liège, bois équarris, alfa et diss, écorces à tan, grignons d'olives, vins, vins de liqueur, eaux-de-vie et boissons, minerais, savons, tissus de laine, de soie et de coton, chéchias, peaux et pelleteries ouvrées, poils de chèvre et de chameau, sparterie et vannerie.

Importations : animaux vivants, viandes fraîches ou conservées, laits, beurres, fromages, graisses, peaux, laines, soies, cuirs, poissons frais ou conservés, huîtres et mollusques, coraux,



GABÈS. — Oasis. Mur romain.

substances médicinales, céréales, farines, semoules et pâtes alimentaires, légumes secs, fruits, sucres, cafés, chocolats, thés, épices, tabac, bois à ouvrer, teintures, boissons (vins fins, bières, eaux-de-vie); matières minérales, marbres, pierres, ciments, chaux, briques, tuiles, carreaux céramiques et en ciment, houilles, métaux précieux pour la bijouterie, fontes, fers, aciers, cuivre, teintures, couleurs, vernis, médicaments, parfumerie fine et savons, bougies, glaces, verreries diverses, tissus de chanvre, lin, coton, jute, soie, laine, papier et ses applications, peaux ouvrées, orfèvrerie, machines, fonte et ferronnerie, plomberie et zincage, coutellerie, serrurerie, tonnellerie et articles de Saint-Claude, carrosserie, chapellerie et tous articles confectionnés : lingerie, vêtements, bonneterie, etc., tabletterie, bimbeloterie, meubles, horlogerie, pianos et orgues, armes, quincaillerie.

La navigation a fourni un mouvement ascensionnel; de 2622000 tonneaux de jauge, en 1885, elle a passé à 4016000 en 1894 et à 6156119 en 1903 (entrées et sorties réunies).

Produits de l'office postal 1788400 fr. en 1903, soit plus du seizième des contributions et revenus de la Tunisie.

Villes principales

TUNIS. Capitale de la Régence, située par 36° 47′39″ latitude N. et 7° 51′ longitude E., à 800 kilom. de Marseille, Tunis occupe une hauteur dont les pentes s'inclinent vers le lac de ce nom qui s'étend jusqu'à la Goulette. Population : Tunis et banlieue, plus de 250000 habitants.

Tunis se compose de deux villes juxtaposées, la *ville arabe*, la *ville européenne*. Avec une prévoyance remarquable, le protectorat a toujours conservé leur caractère aux villes arabes et a tracé en dehors et à côté d'elles les nouveaux quartiers où la vie européenne pouvait se développer à son aise. La ville arabe comprend la ville ancienne, celle qui était renfermée dans l'enceinte aglabite, la *Medina*, ou ville proprement dite, et les faubourgs arabes : *quartier Bab-Zira* ou faubourg S. de la ville, *quartier Bab-Souika* ou faubourg N. La ville européenne s'étend de la *Porte de la Marine* ou *Porte de France* jusqu'au *Port*. On peut considérer que l'ancien quartier européen était limité au S. par la *rue d'Algérie*, au N. par la *rue Malta-Srira*. Actuellement la ville européenne peut s'étendre au S. jusqu'au raccordement de la *route d'Hammam-Lif*, au N. jusqu'au *Belvédère*. Aujourd'hui sa limite S. est le prolongement de l'alignement S. du *jardin de la Compagnie Bône-Guelma*, et au N. l'alignement du *cimetière israélite*, avec, pour limite E., les nouveaux *bassins* du port. Grâce au chenal pratiqué à travers le lac de Tunis, on arrive maintenant à quai avec les paquebots. Le débarquement se fait devant les docks et les bureaux du port. Après avoir traversé des terrains vagues ou couverts de cités ouvrières, on arrive à la *place Jules-Ferry*, où se dresse la *statue* de l'ancien ministre, dont l'énergique intervention nous valut le protectorat de la Tunisie. C'est là que le quartier neuf commence à se développer, avec l'*Hôtel* et le *Théâtre-Casino*, la *Résidence générale*, la *Cathédrale*, de nombreuses maisons à quatre étages, de beaux magasins avec galeries à arcades sur l'*avenue de France*; dans les rues latérales, au N. : le *collège Sadiki*, la *gare* du chemin de fer italien; au S., la *gare* du chemin de fer de Bône-Guelma et l'*Hôtel des postes et télégraphes*; *Avenue de Carthage*, le bâtiment de la *Municipalité*. Deux autres grands monuments administratifs ont été élevés dans d'autres quartiers, le *Palais de Justice* (boulevard Bab-Benat) et l'*Hôpital civil* en dehors des fortifications, du côté de la *Kasbah*. Enfin le grand *bâtiment des Subsistances* et services administratifs militaires a été construit par le génie sur le boulevard Bab-Menara.

Le *Jardin d'essai* et le *parc du Belvédère*, au N. de la ville, complètent la liste des embellissements dus au protectorat.

La ville arabe, dans laquelle on pénètre par des rues parallèles (*rue de la Kasbah* et *rue de l'Église*), rues accidentées et sinueuses, a conservé son caractère pittoresque. Les maisons arabes avec leurs fenêtres grillées, leurs portes ornées de clous qui dessinent des arabesques régulières, avec leurs gros marteaux ou heurtoirs, les passages voûtés, les minarets et les dômes des mosquées, les coubbas avec leurs toits ou leurs coupoles recouverts de tuiles vertes, tout cela a gardé intact son cachet particulier. Les mosquées ne sont pas accessibles aux Européens, mais on peut énumérer celles dont on doit remarquer l'extérieur, ce sont : les *mosquées Zitouna* ou *Grande Mosquée*, dont le minaret a été reconstruit récemment par deux architectes indigènes;

la *mosquée Hamouda-Pacha* (rue Sidi-ben-Arouz); la *mosquée de la Kasbah*, dont le minaret a été complètement dégagé en 1904 et restauré par les soins de la Djemaïa; la *mosquée de Sidi-Mahrez*, près de la place Bab-Souïka, avec ses cinq coupoles; la *mosquée Halfaouïne* ou de *Saheb et Taba*, dans le faubourg du même nom; enfin la *mosquée Djedjid*, rue des Teinturiers, la *mosquée Sidi-Youssef*, rue Sidi-ben-Ziad, et la *mosquée el Bechir*, près de Bab-Zira. On peut visiter le *Dar el Bey* ou *palais du Gouvernement*, où il y a de fort belles salles et de beaux plafonds, le *Dar Hussein* ou *palais de la Subdivision*, type du palais tunisien, remarquable par ses faïences, ses sculptures sur plâtre, ses plafonds. Enfin la grande curiosité de Tunis ce sont ses bazars, les fameux *souks*; souks des parfums, souks des brodeurs, souks des étoffes, souks des selliers, avec leurs



HOUMT-SOUK. — (Ile de Djerba). Vue de la ville.

ateliers où les ouvriers travaillent sous les yeux du public, et leurs petites boutiques étroites mais pittoresques.

La population de Tunis peut être évaluée à 176 000 âmes, dont 50 000 israélites.

La ville est sillonnée de tramways électriques, rapides et confortables (7 lignes). Le quartier européen est éclairé au gaz et à l'électricité; une partie de la ville arabe est éclairée aussi. La ville est alimentée d'eau par les sources de Zaghouan et du Djouggar, au moyen de l'aqueduc antique restauré en 1859. Les eaux du Bargou ont été amenées en 1904 par un aqueduc de 80 kilom. entre le massif du Bargou et Smindja. Un réseau d'égouts, commencé en 1891, est aujourd'hui achevé; il a coûté environ 4 000 000 de fr. et a un développement de 153 165 m.; les eaux d'égout servent à irriguer 40 hectares de terrains maraîchers, le parc du Belvédère, le jardin d'Essai.

Des voitures de place très confortables assurent un service très bien compris pour Tunis et la banlieue.

SFAX, qui a remplacé l'antique *Taparura*, a pris aujourd'hui le second rang en importance parmi les cités tunisiennes. Elle s'élève dans une région extrêmement intéressante. Elle est entourée de fort beaux jardins et d'olivettes que séparent des haies plantées de cactus, et çà et là émergent de blanches maisons de campagne faisant de jolies taches sur le fond gris verdâtre de la riche végétation environnante. Près de 200 000 hectares de verdure forment ainsi un éven-



TÉBOULBOU. — Dans l'oasis.

tail de plus de 65 kilom. de diamètre à la ville arabe, pittoresque et animée. Cette dernière affecte la forme d'un rectangle entouré d'une *enceinte* crénelée et flanquée de petites tours; dans ses rues circulent des indigènes vêtus du *gadroun* et coiffés du turban vert. On y rencontre un certain nombre d'édifices et de maisons de caractère tout à fait artistique.

Adossée au S.-E. de l'enceinte est l'ancienne ville européenne, tandis que la nouvelle se développe au S., en bordure du chenal, long de 3 kilom., qui la met en communication avec la Méditerranée. Si rues et avenues s'y coupent à angles droits, le nombre des constructions ne répond pas encore à l'ampleur du plan. C'est dans la nouvelle ville que se trouvent l'*Hôpital militaire*, l'*Hôtel des Postes et Télégraphes*, la *Gare*, un *Théâtre* et l'*Hôtel du Contrôle civil*.

La *Kasbah*, qui s'élève à l'angle S. de la ville indigène fortifiée, est sans intérêt; mais, aux



MÉDENINE. — Coin de la ville.

alentours de la *Bab-Dahraoui*, le touriste aimera flâner près des boutiques des teinturiers, des forgerons, des bijoutiers et autres artisans, comme aux galeries couvertes des *Souks* situés au N.-E. Citons encore la *Grande Mosquée*, dont la façade est assez curieuse.

KAIROUAN, la ville sainte de la Tunisie, qui compte un grand nombre de mosquées et de zaouïas, est bâtie dans une plaine monotone. La ville arabe, qui affecte la forme d'un parallélogramme irrégulier qu'entoure une enceinte crénelée percée de cinq portes et flanquée de petites tours cylindriques et de contreforts, a été assainie par des travaux de voirie, d'égouts et l'adduction d'eau potable (*Bassin des Aglabites*, dans lequel se déverse l'*Aqueduc de Cherichera*, long de 30 kilom.). En dehors de l'enceinte et au N. se dresse la *Kasbah*, transformée en caserne; au N.-O. et à l'O. s'étend le **faubourg des Zlass**, qu'habitent également les indigènes; au S. enfin se trouve le **quartier européen**, dans le voisinage de la *Gare*.

Les *Souks* du centre de la ville sont curieux à visiter : on y trouve des tapis brodés ou *margoums*, des babouches renommées, des objets en cuir, des articles de parfumerie, etc. Outre les *cimetières* immenses du S.-O., on doit surtout visiter la *Grande Mosquée*, ou de *Sidi-Okba*, que

couronne un minaret élevé et à l'intérieur de laquelle on remarque le mihrab et les panneaux sculptés de la *chaire*, d'un travail délicat. Mentionnons enfin la *Djama Tleta Bibam*, à la façade intéressante, la *Zaouïa* de *Sidi-Abid-el-Ghariani*, qui renferme un beau plafond et, hors de la ville, la *Mosquée du Barbier* ou de *Sidi-Sahab*.

SOUSSE, qui occupe l'emplacement d'*Hadrumetum*, est assez agréable à regarder de l'extrémité de l'une des jetées du port, des fenêtres de la Kasbah, ou du sommet du Phare. En bordure de ses rues accidentées, on rencontre des édifices dans la construction desquels des matériaux antiques ont été employés. Comme beaucoup de villes tunisiennes, Sousse est encore entourée de son enceinte fortifiée. La *Kasbah*, dans l'angle S.-O., occupe le point culminant du rectangle intérieur que forme la cité et est dominée par le phare installé dans la vieille tour; la salle d'honneur en est transformée en petit *Musée* d'antiquités. Tout autour des remparts se développe la ville européenne dont l'industrie principale est consacrée aux olives et à leur traitement.

A part quelques *minarets* revêtus de faïences, on ne peut guère citer de curieux que le petit édifice de style arabe connu sous le nom de *Kaouat-el-Koubba*.

Aux alentours, sur l'emplacement d'une nécropole phénicienne, est installé un camp dont les magasins sont d'anciennes citernes. On a découvert encore d'autres sépultures romaines et chrétiennes.

BIZERTE, la Venise tunisienne, s'est transformée et se transforme encore rapidement; elle ne ressemble plus à ce qu'elle était lors de notre prise de possession. Toutefois le quartier du vieux port présente encore un certain cachet d'exotisme; les Andalous qui l'habitaient ont fait place aux Italiens. La ville est entourée d'ouvrages fortifiés, nombreux et puissants. Aux environs se trouvent les chantiers du nouvel *Arsenal* où la Marine et la Guerre ont groupé les établissements indispensables pour faire de Bizerte le point d'appui le plus solide de notre flotte dans la Méditerranée.

BÉJA, bâtie en amphithéâtre dans une région agricole assez dénudée, a conservé ses remparts byzantins et notamment le donjon de la vieille citadelle devenu la *Tour de la Kasbah* qui domine la ville, aux rues étroites et tortueuses. Une des quatre portes, la *porte Bab-el-Aïn*, est fort ancienne. Béja a conservé des restes de *thermes*.

La ville européenne s'étend autour de la gare; elle est habitée par des colons français et italiens.

TOZEUR, la capitale du *Belad-el-Djerid* ou pays des dattes, qui comprend les quatre oasis de **Tozeur**, **Nefta**, **El-Oudiane** et **El-Hamma**, occupe le centre de la région des Chotts. Les oasis produisent annuellement plus de 30 000 000 de kilogrammes de dattes, dont un million de premier choix. On comprend l'importance de ce commerce quand on sait que les dattes, avec la farine grillée, le laitage et très peu de viande, composent exclusivement la nourriture des populations nomades du S. de la Tunisie et de l'Algérie. Ceux-ci viennent dans les oasis vendre leurs céréales, leurs bestiaux, leurs laines; les oasis leur vendent en échange des dattes, des fruits, de la farine, des vêtements et toutes sortes d'objets nécessaires à la vie : épices, sucre, café, parfumerie, mercerie, quincaillerie. **Tozeur** possède des jardins et des palmeraies magnifiques (420 000 palmiers) et des sources nombreuses. Dans l'oasis on admire le mihrab de la *Mosquée de Beled-el-Adhar* Les villages de Beled-el-Adhar, El-Oudiane, Deggach, Kriz, Ceddada, el-Hamma (Mehareb, el-Areg, Msaaba), montrent, comme Tozeur, des maisons dont les murs bâtis de briques crues et séchées au soleil (rarement cuites) sont revêtus d'une décoration très originale, obtenue par des dispositions réticulées de briques entaillées sur le fond général et formant des dessins analogues à ceux dont sont ornées les nattes. Cette disposition, tout à fait particulière aux oasis du Djerid, rappelle en bien mieux la décoration de certaines maisons de la haute et de la basse Égypte.

GABÈS, au fond du golfe de ce nom, centre d'un oasis qui comprend encore les deux agglomérations de **Djara** et de **Menzel**, est habitée par des berbères, des nègres et des européens. L'*oued Gabès*, formé de sources abondantes dont les eaux sont savamment distribuées à l'aide de barrages et de canaux, y serpente autour de magnifiques jardins et de superbes palmeraies. Les marchés de Djara et de Menzel, ainsi que leurs souks, sont fort curieux.

H. Saladin.